



Bulletin Municipal

De la Commune d'UGNY LE GAY

Bulletin N° 29

Mardi 28 Décembre 2004

Responsable de la Rédaction & de la Publication:
Jean-Paul GOYHENECHÉ.

Editorial

Que d'émotion!!!

Nous venons d'essuyer la plus belle tempête de notre vie, aussi loin que nous nous en souvenions. Certes les plus âgés d'entre nous ne manqueront pas de me contredire... Mais vrai! On s'en souviendra!

Beaucoup de dégâts partout, mais aussi dans le village... Je vous livre l'estimation de ceux recensés dans la commune page 2 de ce bulletin, que j'ai estimé en utilisant les fiches que vous avez eu l'obligeance de me retourner... Heureusement, aucun accident physique n'est à déplorer, et c'est inespéré, tant la force du vent a soulevé des objets en tous genres qui auraient pu devenir des engins de mort s'ils avaient percuté une personne!

Passé ce mauvais moment, nous avons les fêtes de fin d'année pour nous « requinquer » un peu le moral. Profitons de ces moments de bonheur et de paix passés dans la chaude ambiance familiale pour faire souffler un vent d'entente cordiale dans nos rapports villageois. Au diable les faiseurs d'histoires et les petits esprits! Paix aux hommes de bonne volonté!

Tiens d'ailleurs je vous livre aujourd'hui le bulletin Municipal n° 29, histoire de montrer l'exemple... J'avais promis que je n'en ferai plus, vu l'ambiance, mais au diable les faiseurs d'histoire! S'il est une chose que la tempête nous aura apprise, c'est la petitesse de notre dimension humaine face à la force des éléments... et encore cela n'est rien à côté du raz de marée qui vient de dévaster l'Asie du Sud Est... Alors bonne année 2005 à tous les microbes humains que nous sommes!

:-) JPG



L'AGENDA DU VILLAGE

Vœux du Maire

Dimanche 2 Janvier à 11 heures 30

Le Maire et le conseil Municipal vous invitent à la salle de l'ancienne école afin d'échanger les vœux de bonne année pour 2005.

Vœux du Comité des fêtes

Samedi 8 Janvier à 18 heures

Le Comité des fêtes vous invitent à partager ses vœux et recevoir les récompenses des maisons décorées pour les fêtes de Noël.

Assemblée Générale de Terroirs & Randonnées

Vendredi 14 Janvier à 19 heures

Assemblée générale le Vendredi 14 Janvier à 19 heures à la Mairie d'UGNY LE GAY, pot d'amitiés et galette des rois.

Repas du CCAS

Samedi 15 Janvier à 12 heures

Les « aînés » du village sont invités à participer au repas du CCAS qui aura lieu le samedi 15 janvier à la salle de l'ancienne école.

www.pro.lekiosquebleu.fr

la Cram nord Picardie a mis en place un service de renseignements pour tout ce qui concerne les événements et activités du 3^{ème} âge... Une adresse internet et un numéro de téléphone **08 20 42 52 42**

Tempête Décembre 2004: Le bilan communal.



Sur 71 habitations concernées par le questionnaire, 48 fiches ont été retournées à la Mairie, soit 68%. 41 foyers sur ces 48 mentionnaient des dégâts plus ou moins importants, allant de 25 à 3 000 euros. Cela représente 58% des habitations touchées par les effets de la tempête.

Exprimés en pourcentage, ces dégâts se répartissent comme suit:

_ 39 % des habitations ont vu leurs toitures endommagées.

_ 8 % ont relevé des dégâts concernant portes, fenêtres ou portes de garages.

_ 20% déplorent des dégradations sur les bâtiments annexes, notamment les garages les appentis ou les bâtiments couverts de tôles ondulées qui se sont décrochées par la force du vent.

_ 21% des foyers ont eu des détériorations significatives sur les granges ou les hangars jouxtant leur maison d'habitation.

_ 20% des propriétaires de jardins ont constaté des destructions, notamment d'arbres fruitiers. Quelques uns ont vus aussi leur serres détruites ou en partie s'envoler.

_ 13% des habitants signalent la perte de denrées alimentaires contenues dans leur congélateur du fait de l'importante coupure de courant électrique (au moins 24 heures).

_ Enfin une exploitation agricole déplore la perte d'un animal, écrasé par un ballot rond, et des perturbations importantes de la traite des vaches allaitantes, induisant une perte sensible du rendement.

Tous ces sinistres ont un coût dont l'estimation exacte est encore difficile. Il faut attendre les experts des assurances et les devis des artisans... Certains avaient déjà estimé leur perte s'agissant des denrées

détruites ou des arbres fruitiers déracinés. Au vu de ces estimations, j'ai chiffré l'ensemble des dégâts en restant dans une fourchette très modeste pour ne pas tomber dans le catastrophisme: cela représente néanmoins la somme de 30 605 euros pour l'ensemble du village.

Et je ne compte pas dans ces dégâts, les arbres cassés ou déracinés par la tempête sur l'ensemble du territoire communal.

Au vu des deux massifs que j'ai pu visiter, le Mont Peleu et le bois de Guivry, on peut estimer sans se tromper à 400 arbres les effets dévastateurs de la tempête qui a soufflé ce Vendredi 17 Décembre. A 50 euros l'arbre, on arrive à 20 000 euros de dégâts, en étant, je pense très modeste sur l'évaluation de la perte.

La commune d'UGNY LE GAY a donc subi des dommages qui s'élèvent au bas mot à plus de 50 000 euros, soit son budget annuel!!!... Et il y a 816 communes dans l'Aisne touchées par le phénomène!

Je ne sais pas si cette enquête, qui a été transmise au Préfet de l'Aisne aura quelque conséquence que ce soit... Elle aura au moins le mérite d'exister et de montrer aux instances dirigeantes la réalité du sinistre.

Au cas où celles-ci voudraient minimiser le problème, elles n'auront pas l'excuse de ne pas avoir été informées.

Ayant visité le site Préfectoral afin de connaître les décisions prises par le Préfet pour cette tempête qui pourrait se voir classer en catastrophe naturelle, quelle n'a pas été ma surprise en découvrant qu'aucune information n'était affichée sur ce site, concernant ce phénomène climatique.

Je me suis alors dirigé vers le site du Conseil Général, et là aussi, même topo, aucune nouvelle ni décision concernant les sinistrés!

Je me suis dit que cette affaire devait probablement être traitée en haut lieu, je suis donc allé visiter les sites gouvernementaux, ministère de l'intérieur, de l'environnement, de l'agriculture, rien non plus!

Quelques esprits malins m'ont quelque peu « chambré » sur l'enquête que je vous ai proposé pour signaler l'importance du préjudice, arguant que le Préfet ferait son travail sans avoir besoin de cela, et que nous serions classés automatiquement en zone de catastrophe naturelle.

Au vu du silence radio de tous nos dirigeants étatiques, une sourde inquiétude me prend...



Décisions du Conseil Municipal Réunion du jeudi 9 Décembre

Jeudi 9 Décembre, le conseil Municipal s'est réuni pour prendre quelques décisions importantes qui lui incombent depuis un certain temps déjà... Cela faisait depuis le 24 Juin qu'il ne s'était pas réuni... Cinq mois sans se réunir, ce n'est pas très légal, mais il faut dire que la réunion qui avait été programmée le vendredi 8 Octobre n'avait pas atteint le quorum, et ne pouvait donc légalement prendre ses décisions...

Cette année encore la Préfecture de l'Aisne lance un appel aux communes les plus pauvres, dont fait naturellement partie UGNY LE GAY, pour subventionner les dépenses d'équipement qu'auraient besoin de faire la commune. Il s'agit d'équipements nouveaux (et non de remplacements de matériel vétuste). Ces subventions sont allouées sur une base de 30 à 50% des dépenses hors taxes.

Cette année, le Conseil Municipal a décidé de demander cette subvention pour la création du nouveau cimetière, face au 8 de la rue Thunder, et pour la rénovation de l'intérieur de l'Eglise. A ce titre seules les dépenses de matériel seront à la charge de la commune, puisque la communauté de communes met en place un chantier école chargé de la restauration des lieux culturels des communes rurales membres.

Il a été également question des charges transférées pour la collecte et le traitement des ordures ménagères. Il fallait que le conseil donne son avis sur la question. Encore fallait-il que la question soit clairement posée, ce qui est loin d'être le cas (voir l'article à côté)... Quoiqu'il en soit, nous avons voté pour l'inscription d'une charge de **3 807 euros** à prendre sur le budget municipal. Tout calcul opéré, nous nous en sortons avec 34 euros par an et par habitant, ce qui n'est pas surestimé.

...Il a été également question de replanter le long des chemins ruraux, pour enrichir notre environnement. Idée très intéressante, mais qui a besoin d'être étudiée et traitée plus profondément.

Intercommunalité: Transferts embrouillés & embrouilles de transferts



On nous a peut-être un peu beaucoup embrouillé l'esprit avec ce foutu système d'amalgamer les transferts de charges des Ordures Ménagères avec les dotations de solidarité découlant de la TP Unique. On nous a en tout cas masqué des déséquilibres tout à fait criants (et inadmissibles pourrait-on dire), dans la répartition de ces charges entre les communes. Il faut dire que ce montage de bric et de broc, proposé par je ne sais qui pour éviter je ne sais quoi, compte tenu des disparités des sources de financement du service Ordures Ménagères de chaque commune, ne pouvait aboutir qu'à une répartition d'une extrême inégalité entre chaque contribuable de notre territoire, **et ce à service égal !**

A la vue d'analyses plus poussées, on s'aperçoit des énormes disparités entre les communes ! Cela va de 2 euros à 92 euros par an et par habitant. Et si presque toutes les communes tirent avantage du transfert au niveau financier, trois d'entre elles voient le coût par habitant augmenter, et notamment LA NEUVILLE EN BEINE qui voit ses charges augmenter de 30% ! Dix communes voient les coûts **baisser de plus de la moitié !** Deux d'entre elles vont se retrouver avec un service qui va leur coûter à peine 2 ou 3 euros par an et par habitant !

Enfin, même la TEOM intercommunale, malgré un taux unique, est inégalement répartie. En effet, par le jeu des écarts de cotation de la valeur locative des habitations de chaque commune, les prélèvements par habitant diffèrent dans une fourchette qui va de 10 à 34 euros, et ceci pour un service équivalent !

La conclusion de tout ça, c'est que nous aurions dû suivre la proposition de notre collègue, Maire d'Abbecourt René PARIS, qui avait bien pressenti que la seule solution à peu près équitable pour tout le monde, bien que difficile à mettre en place eut été le **systeme de la redevance...**



les évènements du village

11 Novembre: une participation record!

Une fois encore beaucoup de personnes d'UGNY LE GAY et des environs avaient répondu à l'appel de la section des anciens combattants d'UGNY LE GAY pour célébrer dignement cet anniversaire: environ 75 personnes étaient là: la moitié de la population du village!



Porte drapeaux en tête: rassemblement à la Mairie.



Hommage aux monuments aux morts...



Décorations aux anciens d'Afrique du Nord!



Chaque participant est invité à venir déposer une fleur devant la stèle du poilu!



Remerciements aux représentants de la Gendarmerie venus honorer cette manifestation de leur présence!



Et bien sûr le traditionnelle banquet qui a réuni plus de 50 personnes!



les évènements du village

Soirée cabaret du Comité des fêtes: plein les yeux!!!

Vrai! On a été bluffé! Quand le Comité des fêtes a annoncé une soirée cabaret avec des vraies danseuses, on s'imaginait pas assister à un spectacle aussi époustouflant! Le lido à Ugy, que c'était beau!!!



Des trucs en plumes sur des créatures merveilleuses!



Des enchaînements d'un grand professionnalisme!



Et pour finir, un « French cancan » endiablé qui a laissé ébahis tous les spectateurs de cette formidable soirée!



Une chorégraphie riche et pleine d'imprévus!



*M e r c i a u x
« Rominger'Sisters »
et à bientôt peut être
dans la région
Chaunoise!*



les évènements du village

Le Père Noël est passé à UGNY LE GAY

Le Comité des Fêtes avait encore bien fait les choses cette année! Et tous les enfants du village avaient rendez-vous à la Mairie pour le traditionnel goûter qui voyait la passage du Père Noël remettre des cadeaux à tous les enfants de 1 à 16 ans.



Certains d'entre eux étaient assez impressionnés...



D'autres un peu moins à la remise des cadeaux



Cette année, le Père Noël, pour faire honneur aux jardiniers a fait sa tournée en motoculteur...



A la plus grande joie des petits...



Et des plus grands...

Beaucoup de monde à cette joyeuse après-midi...